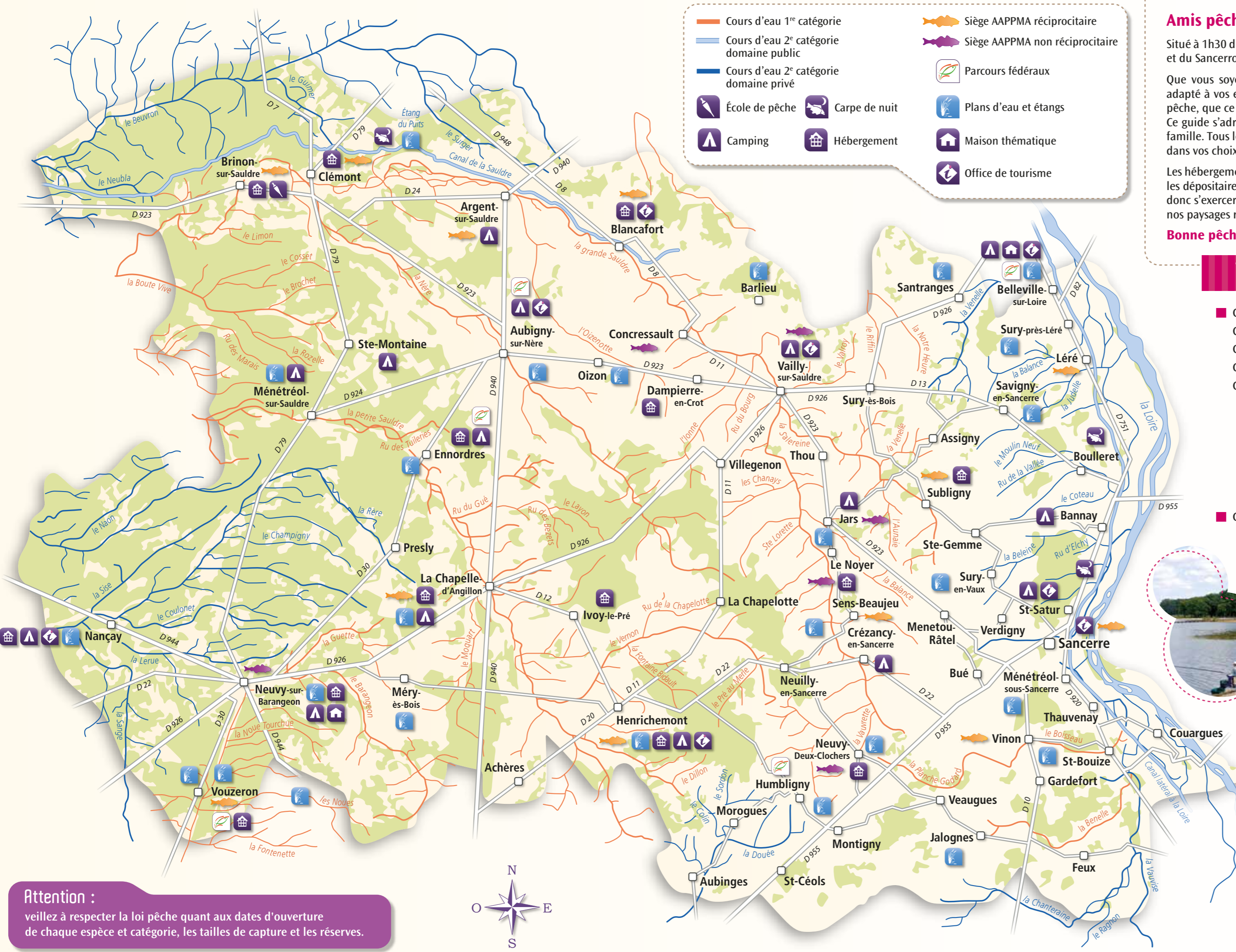


# La pêche

## En Pays Sancerre Sologne



**Berry**  
province



- Cours d'eau 1<sup>re</sup> catégorie
- Cours d'eau 2<sup>e</sup> catégorie domaine public
- Cours d'eau 2<sup>e</sup> catégorie domaine privé
- École de pêche
- Camping
- Siège AAPPMA réciprocaire
- Siège AAPPMA non réciprocaire
- Parcours fédéraux
- Maison thématique
- Office de tourisme
- Carpe de nuit
- Hébergement
- Plans d'eau et étangs
- Office de tourisme

**Attention :** veuillez à respecter la loi pêche quant aux dates d'ouverture de chaque espèce et catégorie, les tailles de capture et les réserves.



### Amis pêcheurs, bienvenue en Pays Sancerre Sologne !

Situé à 1h30 du sud de Paris, aux confins de la Sologne, du Val de Loire, du Pays Fort et du Sancerrois, le Pays Sancerre Sologne vous ouvre ses portes.

Que vous soyez titulaires d'une carte de pêche ou non, vous trouverez un lieu adapté à vos envies. Le Pays Sancerre Sologne offre de nombreuses possibilités de pêche, que ce soit en rivière, en étang, au bord des canaux ou de la Loire. Ce guide s'adresse à tous les pêcheurs, du pratiquant de pêche sportive à toute la famille. Tous les cours d'eau et lieux de pêche sont représentés afin de vous orienter dans vos choix.

Les hébergements proposant la pratique de cette activité sont recensés, tout comme les dépositaires, les marchands d'articles et les associations AAPPMA. Chacun pourra donc s'exercer à son activité favorite tout en profitant de notre environnement, de nos paysages riches et variés.

**Bonne pêche à tous !!!**

### Types de cartes et modes de pêche

- Carte « Interdépartementale »
- Carte « Découverte » pour les enfants jusqu'à 12 ans
- Carte « Majeure » pour toutes les personnes âgées de plus de 18 ans
- Carte « Vacances » valable 7 jours consécutifs
- Carte « Journalière » mise en place du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre
- Tous types de pêche : poissons blancs (carpes de jour ou de nuit), carnassiers (vifs, leurres, mort manié...), truites (appâts naturels, leurres...)
- En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories
- Pêche : à 4 lignes en rivière et plan d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie ; à 1 ligne en rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie ; à 2 lignes en plan d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie.
- Carte « Découverte Femme »
- Tous types de pêche : poissons blancs (carpes de jour ou de nuit), carnassiers (vifs, leurres, mort manié...), truites (appâts naturels, leurres...)
- En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories
- Pêche : à 1 seule ligne



### Parcours fédéraux

Ouverts aux adhérents des 56 AAPPMA du Cher et des 69 fédérations de l'Ehgo et du Club Halieutique Interdépartemental.

- Parcours de 1<sup>ère</sup> catégorie
- 3 plans d'eau de Vouzeron (un plan détaillé est mis à votre disposition à chaque plan d'eau) : plan d'eau de Lafont (1,1 ha) ; plan d'eau des Noues (1,3 ha) réservé du 14 mars au 31 mai pour la pêche à la mouche, ouvert à tous du 1<sup>er</sup> juin au 20 sept. ; plan d'eau des Bruyères (0,8 ha), route de Neuzy-sur-Barangeon.
- Plan d'eau d'Aubigny-sur-Nère (4 ha).
- Plan d'eau d'Humbligny (1 ha).
- Parcours de 2<sup>e</sup> catégorie
- Plan d'eau communal des Grèves (12 ha) à Belleville-sur-Loire, à 4 km de Léré et 25 km de Sancerre.
- Parcours eaux closes
- Plan d'eau communal d'Ennordres (3,20 ha) - réglementation identique à un plan d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie.

### Pêche à la journée

#### Plans d'eau réciprocaires

- Étang du Puits à Argent-sur-Sauldre
- Plan d'eau d'Aubigny-sur-Nère
- Plan d'eau d'Ennordres
- Plan d'eau « des Grèves » à Belleville-sur-Loire
- Plan d'eau « des Bruyères » à Vouzeron
- Plan d'eau « de Lafont » à Vouzeron
- Plan d'eau « des Noues » à Vouzeron
- Plan d'eau d'Humbligny
- Plan d'eau « les Barberies » à Sens-Beaujeu

Les cartes journalières, hebdomadaires et annuelles sont à retirer à la Fédération de Pêche du Cher ou dans les AAPPMA réciprocaires.

#### Plans d'eau non réciprocaires

- Plan d'eau de « la Balance » à Jars - Le Noyer
- Plan d'eau de Neuzy-Deux-Clochers
- Plan d'eau de « la Cardeux » à Vinon

Les cartes de pêche sont disponibles auprès des 3 AAPPMA.

#### Plans d'eau communaux

- **Barlieu** : étang de Badineau  
Carte journalière, au mois et à l'année (d'avril à octobre)
- **Nancay** : étang de la Chau (2 ha)  
Carte journalière et annuelle vendue à la mairie
- **La Chapelotte** : étang « la Réserve »  
Carte journalière et annuelle vendue sur place et à la mairie
- **La Chapelle-d'Angillon** : étang des Barres (17 ha)  
Carte journalière, à la semaine et à l'année vendue à l'épicerie Proxi et au camping
- **Méry-ès-Bois** : étang des Bassineries (2,5 ha)  
Carte journalière et à l'année vendue au café, rue des Places chez Mme Poirier ou au bar-restaurant « Au bon Laboureur » dans la grande rue
- **Oizon** : étang de Nohant  
Carte vendue à Gamm Vert d'Aubigny-sur-Nère
- **Neuzy-sur-Barangeon** (5 ha) : étang de la Boullasse et étang de la Noue  
Carte journalière et annuelle vendue sur place ou au magasin « Nature Sologne »
- **Jalognes** (1 ha) : étang communal  
Carte journalière et annuelle vendue à la mairie
- **Sury-près-Léré** : étang de la Fortay  
Carte annuelle vendue à la mairie
- **Henrichemont** : étang du Petit Bois (2 ha)  
Carte journalière et annuelle vendue sur place
- **Savigny-en-Sancerre** (1,8 ha) : étang du Grand Rozin  
Carte journalière et annuelle vendue au café « La Boule d'Or »
- **Ménétréol-sur-Sauldre** (1 ha) : 2 étangs communaux  
Carte journalière et annuelle vendue à la mairie
- **Sury-en-Vaux** : étang des Vignes (0,75 ha)  
Carte journalière et annuelle vendue à la mairie et chez les commerçants
- **Santranges** : étang (face au château, 5 ha)  
Carte à la journée vendue au bar-restaurant « Les étangs » sur la place Saint-Pol

#### École de pêche (Brinon-sur-Sauldre)

Au coup, au lancer, à la mouche, de 7 à 12 ans. Les cours sont dispensés par les bénévoles, les mercredis de 14h à 15h30. Renseignements : Jacques Pue - Tél. : 02 48 58 52 03

### Maisons à thème

#### Maison de Loire du Cher

(Belleville-sur-Loire)  
**Une maison du fleuve au service de la connaissance de la Loire.**

Sa vocation est de mettre à la portée de tous les richesses du patrimoine ligérien : naturel (faune, flore...), culturel (batterie, architecture...) et paysager ainsi que de sensibiliser petits et grands au fragile équilibre de la nature. La Maison de Loire, reconnue comme structure d'éducation à l'environnement, s'engage également dans les actions pour la prévention du risque lié aux inondations. Tout au long de l'année, elle propose des expositions, soirées à thème, animations et sorties guidées en bord de Loire : observations nocturnes des castors, balades en bateau traditionnel « toue cabanée » sur le canal latéral, accompagnement sur un circuit pédestre, stages photo et animations sur la flore sauvage.

An information center whose knowledge is of the Loire river, its aim is to familiarize the public with the fragile balance of nature and the protection of the Loire. All year round, exhibitions and other different activities along the Loire river are offered.

Route de la Loire - 18240 Belleville-sur-Loire  
Tél. : 02 48 72 57 32  
[www.maisondeloire18.fr](http://www.maisondeloire18.fr)

#### Ouverture :

- Le matin sur rendez-vous. Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, du lundi au samedi de 14h à 18h
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, du lundi au vendredi de 14h à 17h
- Fermé les dimanches et jours fériés et du 15 décembre au 15 janvier
- Le dimanche et certains jours fériés : possibilité d'ouverture pour réaliser les animations à la demande des groupes, sur réservation préalable auprès de notre équipe.

#### Maison de l'Eau

(Neuzy-sur-Barangeon)  
Installée dans le cadre verdoyant du Moulin Gentil, la Maison de l'Eau vous propose de découvrir l'eau, source de vie et d'énergie à préserver, au travers d'une visite ludique et interactive en intérieur et en extérieur. **Un moment de détente pour toute la famille.**

Set in the green surroundings of the 'Gentil' Mill, the Water House invites you to discover the water, source of life and energy to be preserved, through a fun and interactive visit inside and outside.

Route de Bourges - 18330 Neuzy-sur-Barangeon  
Tél. : 02 48 51 66 65  
[www.maisondeleau.fr](http://www.maisondeleau.fr)

#### Ouverture :

- Avril, mai et octobre : les week-ends, jours fériés et vacances scolaires de la zone B, de 14h à 18h
- De juin à septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le mardi.
- Tous les jours sur réservation pour les groupes.







# Contact

► **Syndicat mixte du  
Pays Sancerre Sologne**  
7, rue de la Gare  
18260 Vailly-sur-Sauldre  
Tél. : 02 48 73 99 01

*[www.pays-sancerre-sologne.com](http://www.pays-sancerre-sologne.com)*



Conception : R. Scapin 03 86 69 41 41. Impression : CIA Bourgogne.  
Crédits Photos : Maison de Loire du Cher, Maison de l'Eau, F. Jacquet.